

Maître d'ouvrage : mairie de Théoule-sur-Mer

Projet de travaux permettant la réduction de l'agitation résiduelle du plan d'eau du port communal de Théoule-sur-Mer

Dossier avec évaluation environnementale

Enquête du 30 octobre au 1^{er} décembre 2023 inclus

Observations électroniques déposées durant l'enquête

N°	Date/Heure	Contenu
1	30/10/23 19H34	<p>Bonjour, après lecture du dossier relatif à l'objet cité ci dessus plusieurs observations peuvent être formulées:</p> <p>Tout d'abord, le projet retenue parmi les 4 présentés ne traite pas directement la cause principale de l'agitation du bassin (quai d'accueil de 30 ml). En effet, la houle est réfléchi dans le port par ce quai selon les photos du dossier. La solution retenue étant uniquement de proposer une hypothétique protection du bassin par un prolongement modeste de la digue d'entrée du port. Ce prolongement devrait selon les modélisations du cabinet d'étude être suffisant pour garantir l'apaisement du plan d'eau en réduisant l'effet billard du quai d'accueil. Quels recours la Mairie de Théoule sur mer pourra t-elle effectuer en cas d'inefficacité de ces travaux?</p> <p>Ensuite, le port de Théoule subit un dépôt de sédiment très rapide lié notamment (mais pas uniquement) au courant créé par la houle qui pénètre dans le port par l'effet billard du quai d'accueil. Je crains que l'extension de la digue canalise davantage la houle qui déferle sur la plage du SUVERET directement dans le port...second effet billard sur le prolongement de la digue d'entrée du port. Cela pourrait par là même provoquer un ensablement rapide du port en drainant les particules de sable artificiellement rajoutées sur la dite plage.</p>

		<p>Enfin, l'utilisation d'un camion toupie de plusieurs dizaines de tonnes pour effectuer le bétonnage de l'extension de la digue ne risque t'elle pas de détériorer les quais?</p> <p>Pour finir, la solution de réduire la largeur de la passe d'entrée comme avant les travaux de 2012 permettrait peut être de réduire la diffusion de l'onde de houle dans le port. Pourquoi ne pas faire un enrochement du quai d'accueil qui deviendrait amortisseur comme prévu dans les travaux de 2012? Cela permettrait de préserver les posidonies et de créer des niches écologiques pour la diversité de la faune et la flore à l'instar des dispositifs écologiques fixés sur les quais.</p> <p>Cordialement</p> <p>Nom : Nicolas H</p>
2	14/11/23 23H 30	<p>Mesdames, Messieurs</p> <p>Propriétaire du Navire Christobal, amarré depuis 12ans dans le Port communal de Théoule, je tiens à témoigner que la violence des entées de houle dans ce port sont un véritable danger pour les vies des plaisanciers ainsi que pour les personnels travaillant sur le port.</p> <p>J'ai aussi été témoin des risques considérables que doivent prendre les sauveteurs de la SNSM pour monter à bord de leur vedette, lorsqu'ils doivent partir au secours des navires en danger pendant les tempêtes.</p> <p>Dans une moindre mesure, certains épisodes de tempêtes ont provoqué d'importants dommages sur de nombreux navires, plusieurs plaisanciers, pourtant très attachés à ce si joli port ont même décidé de le quitter.</p> <p>Des travaux de mise en protection du port sont donc absolument nécessaires le plus rapidement possible. Très cordialement</p> <p>Nom : Bernard S</p>

3	22/11/23 20H15	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Usagers du port de Théoule, amarré place A15 nous pouvons témoigner de l'agitation très importante du bassin lors de régimes de vents Est/Nord Est. Il peut être lors de ces épisodes impossible de monter sur les bateaux pour reprendre un amarrage ou une protection. Ces situations sont très dangereuses pour les navires, les plaisanciers et surtout les agents portuaires souvent amenés à intervenir afin de parer aux urgences. Ces travaux sont donc indispensables pour la sécurité des personnes et des biens d'autant plus que la tendance est à l'augmentation en fréquence et intensité de ces conditions météorologiques.</p> <p>Nous vous remercions pour votre écoute, et vous adressons nos meilleures salutations</p> <p>Nom : Emmanuel et Sophie R</p>
4	26/11/23 18H50	<p>Madame Le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Pour faire suite à notre entrevue du 20 novembre 2023 en la Mairie de Théoule/Mer, je vous confirme ma forte opposition aux travaux d'allongement du musoir du port de Théoule, objet de l'enquête publique pour laquelle vous avez été diligentée.</p> <p>En effet, si les plaisanciers, dont je fais partie, ont tout intérêt à ce que l'agitation du plan d'eau du port de Théoule soit fortement réduite, nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas étudier l'ensemble des solutions permettant d'obtenir un résultat satisfaisant.</p> <p>La situation actuelle est la suivante</p> <ul style="list-style-type: none"> - La forte augmentation de l'agitation du bassin est apparue suite aux travaux de restructuration du port en 2012. - La digue de protection du port n'a pas été modifiée à l'occasion de ces travaux. - La passe d'entrée a été fortement modifiée pour la rendre plus large et plus longue avec la construction d'un nouveau quai d'accueil d'une longueur de 30.00 ml, en lieu et place d'un épi rocheux. - Fort ensablement du plan d'eau en arrière du quai d'accueil, avec pour conséquence une

augmentation de la surface de la plage et une réduction de la hauteur d'eau dans la zone de baignade.

- Les études menés par le bureau d'études ICTP ont clairement identifiée le quai d'accueil comme étant l'origine de cette forte agitation.

Pour autant

- Les solutions retenues portent uniquement sur un prolongement du musoir.
- Aucun des scénarios proposés ne consiste en un redimensionnement et une refonte profonde du quai d'accueil.
- Aucune garantie de résultat ne peut être produite avec la solution retenue, et ce malgré une enveloppe budgétaire conséquente.
- L'impact sur l'herbier de posidonie, non négligeable avec la solution retenue, serait nul avec une refonte totale du quai d'accueil.
- Probable augmentation du phénomène d'ensablement avec des conséquences sur la zone de baignade, puis à l'intérieur du bassin portuaire.
- La refonte complète du quai d'accueil permettrait de rester dans les limites administratives actuelles du port de Théoule, contrairement à la solution retenue.

D'autre part, comme vous pourrez le lire dans les PV des conseils portuaires ou de commission nautique locale, ces observations et interrogations ont été répétées à de nombreuses reprises, sans jamais qu'une étude comparative et que des garanties de résultats de la solution retenue soient produites.

En conséquence, je vous renouvelle mon opposition à ces travaux de prolongement du musoir, et ce dans l'espoir qu'une étude complète et sérieuse sur une refonte profonde du quai d'accueil soit menée et comparée à la solution actuellement retenue.

Bien cordialement.

Nom : Christophe B

5	27/11/23 11H18	<p>Madame Le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Nous avons échangé ensemble lors de ma venue du 20 novembre à 9h. Comme convenu, je vous confirme à travers ce courriel, de mon opposition à ce projet tel qu'il est conçu.</p> <p>Je suis usager du port de Théoule depuis juillet 2014 et mon bateau est stationné en B04 depuis cette date. Il fait partie de ceux qui sont les plus exposés aux conséquences de la houle particulièrement sensible par vent de Nord-Est. Dès le premier automne; j'ai été confronté à des situations que je n'avais jamais rencontré dans aucun port de plaisance et à quelques dégâts matériels. Par ailleurs, de par ma nouvelle disponibilité (je venais de prendre ma retraite) j'ai participé à l'entraide entre plaisanciers mais aussi auprès des agents portuaires dont le travail dans ces coups de mer est parfois dangereux.</p> <p>Ceci pour dire que mon opposition au projet présenté actuellement n'est pas l'illustration qu'il ne faudrait rien faire mais qu'elle n'est adaptée à la problématique posée.</p> <p>Également Membre Élu du CLUPP lors du dernier conseil portuaire du 6 mars 2023, j'ai porté la voix des usagers du Port de Théoule pour que soit réétudié, le projet de modification du quai d'accueil en quai amortisseur comme prévu en 2012.</p> <p>Lors de la réunion du CLUPP du 27 avril 2023 à l'initiative positive de Madame Caroline Hemingway avec le bureau d'étude ICTP, nous avons réitéré cette demande d'étude complémentaire ou de variante de travaux. Cette demande semblait avoir été jugée légitime par la direction du service maritime de Théoule.</p> <p>En conséquence, je vous renouvelle mon opposition à ces travaux de prolongement du musoir, et ce dans l'espoir qu'une étude complète et sérieuse sur une refonte profonde du quai d'accueil soit menée et comparée à la solution actuellement retenue.</p> <p>Bien à vous</p> <p>Nom : Hugues L</p>
---	-------------------	--

6	28/11/23 8H46	<p>Bonjour,</p> <p>Faisant suite à votre enquête publique concernant les travaux prévus sur le port communal de Theoule, je vous prie de bien vouloir consigner les remarques suivantes:</p> <p>1- depuis la dernière rénovation du port il a été remarqué une augmentation importante de l'agitation due à la houle. Cette agitation est le résultat d'un quai d'accueil créé au cours de cette rénovation.</p> <p>2- Ce quai d'accueil est presque inutilisable en cas de gros temps, car situé du mauvais côté de la passe d'entrée du port. Le quai d'accueil était situé à l'origine de l'autre côté avec une station essence.</p> <p>3- Ce quai d'accueil n'est pas utilisé par les bateaux de passagers qui exploitent les lignes Theoule/Cannes. Ils accostent sur l'appontement municipal de la promenade de l'Aiguille.</p> <p>Je considère donc qu'il n'y aucune raison de conserver cet ouvrage responsable du problème. Je note que la solution proposée (rallongement du musoir) ne garantit en aucun cas le retour sur des conditions d'agitation similaire à l'ancienne configuration du port.</p> <p>C'est à ce titre que je porte un avis défavorable à la solution proposée. Il est plus cohérent de s'attaquer directement à la cause du problème.</p> <p>Sincèrement</p> <p>Nom : Gilles L</p>
7	30/11/23 23H09	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Faisant suite à l'enquête publique sur le projet de travaux du port de Théoule, je me permets de vous informer qu'étant usager du port depuis plus de 20 je n'ai pas rencontré de problèmes particuliers à part une forte augmentation de l'agitation du bassin suite aux derniers travaux effectués.</p>

Je suis entièrement d'accord avec les contestations de Monsieur Boursier et Monsieur Laurencin et je vous fait part de mon opposition aux travaux de prolongement du musoir surtout sans aucune garantie et je souhaite qu'une étude complète et sérieuse sur une refonte profonde du quai d'accueil soit menée.

Bien cordialement

Nom : Gaël A